

AGENCE DE DEVELOPPEMENT

TOURISTIQUE DE L'AUDE

ALLEE RAYMOND COURRIERE

11855 CARCASSONNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2013**

Monsieur le Président,
Messieurs les Membres,
Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2013** sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE L'AUDE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres, sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Carcassonne, le 17 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes
F.B. Audit Légal SARL

Hakim BELHABCHI

Julien FRAYSSE



F.B. AUDIT-LEGAL
COMMISSAIRES AUX COMPTES
Prés de la Cour d'Appel de Montpellier
123 Av. F. Roosevelt
B.P. 603
11009 CARCASSONNE CEDEX
Tél. 04 68 11 95 11
Fax 04 68 11 95 10

Désignation de l'entreprise : AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE L. Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise Hôtel du Département 11855 CARCASSONNE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 0 4 6 9 2 3 5 3 0 0 0 4 4 Néant *

				Exercice N clos le,		N-1	
				13 11 22 01 3		13 11 22 01 2	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	86 146	AG	85 182	964	5 685
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	124 070	AS	112 879	11 191	
	Autres immobilisations corporelles	AT	113 782	AU	89 927	23 855	33 140
Immobilisations en cours	AV	10 866	AW		10 866		
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH		BI				
TOTAL (II)	BJ	334 865	BK	287 989	46 876	38 825	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	23 376	BY	8 742	14 634	22 619
	Autres créances (3)	BZ	849 783	CA		849 783	549 858
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	471 448	CE		471 448	930 788
	Disponibilités	CF	442 286	CG		442 286	102 767
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	15 370	CI		15 370	22 227
	TOTAL (III)	CJ	1 802 263	CK	8 742	1 793 521	1 628 259
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 137 128	IA	296 731	1 840 397	1 667 084	

F.B. AUDIT-LEGAL
COMMISSAIRES AUX COMPTES
Prés de la Cour d'Appel de Montpellier
125 Av. de la République
34000 CARCASSONNE CEDEX
Tél. 04 68 11 95 11
Fax 04 68 11 95 10

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE L

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	653 209	641 378	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	65 023	(16 511)	
	Subventions d'investissement	DJ	85 144	27 431	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	803 377	652 298	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	397 706	363 418	
	TOTAL (III)	DR	397 706	363 418	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	136 226	111 027	
	Dettes fiscales et sociales	DY	273 413	244 365	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	229 676	272 570	
Compte régul.	EB		23 407		
TOTAL (IV)	EC	639 315	651 368		
Ecarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 840 397	1 667 084		
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	639 315	651 368		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

AUDIT-LEGAL
 COMMISSAIRES AUX COMPTES
 P. de la Cour d'Appel de Montpellier
 100 AN. F. Roosevelt
 34000 CARPISSONNE CEDEX
 Tél. 04 68 11 95 11
 Fax 04 68 11 95 10

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE L.		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens*	FD	FE	FF		
		services*	FG	12 300	FH	13 735	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 300	FK	13 735		
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	2 254 603	2 340 317	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	48 724	41 908	
	Autres produits (1) (11)			FQ	335 376	442 094	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 651 003	2 838 054
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	1 011 328	1 233 524	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	91 733	80 726	
	Salaires et traitements*			FY	759 604	740 736	
	Charges sociales (10)			FZ	387 466	369 875	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	26 029	36 622
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	8 742	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	34 288	28 705	
	Autres charges (12)			GE	317 122	385 161	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 636 311	2 875 348
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	14 692	(37 295)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	5 277	1 728	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	23 179	1 480	
Total des produits financiers (V)				GP	28 455	3 208	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	28 455	3 208	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	43 148	(34 087)	

E.B. AUDIT-LEGAL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Près de la Cour d'Appel de Montpellier
123, rue de la République
34000 Montpellier
Tél. 04 67 11 95 11
Fax 04 68 11 95 10

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE L

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 15 690	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 7 055	17 824
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 22 745	17 824
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	248
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	248
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 22 745	17 576
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 870	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 2 702 204	2 859 085
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 2 637 181	2 875 596
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 65 023	(16 511)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	248
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1 31 943	40 440
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 78 722	96 618
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
VALEUR COMPTEURS PYROBOX TRANSF. GRATUIT		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels 15 690
Q.P. SUBVENT° INVEST. VIREES AU RESULTAT			7 055
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

F.B. AUDIT-LEGAL
 COMPTABLES AUX COMPTES
 de la Cour d'Appel de Montpellier
 11009 CARLASSON - CEDEX
 Tél. 04 68 11 95 41
 Fax 04 68 11 95 40